

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 26 MARS 2012**

L'an deux mil douze le vingt-six mars à dix-neuf heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire publique, à la Mairie sous la présidence de Madame Isabelle DUGUA, Maire,

Nombre de conseiller en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 16

Date de convocation : 20 mars 2012

Date de publication : 28 mars 2012

ETAIENT PRESENTS :

TABLEAU DE PRESENCE ET POUVOIRS.

NOMS DES CONSEILLERS	PRESENT(S)	ABSENT(S)	DONNE POUVOIR A
Madame DUGUA Isabelle	X		
Monsieur CONTAMIN Jean	X		
Monsieur BRENIER Robert	X		
Madame POULET Marie Thérèse	X		
Monsieur COTE Florent	X		
Madame JOURDAN Sylvia	X		
Monsieur SIBERT Maurice	X		
Madame ANCHISI Josiane	X		
Madame SALEL Véronique	X		
Madame PEYTAVIN Lucette	X		
Monsieur MORTIER Daniel	X		
Madame DEBARD Audrey		X	Monsieur Robert BRENIER
Monsieur CHANAL Louis	X		
Madame COSSALTER Valérie	X		
Monsieur CHATELIN Jean-Yves	X		
Madame POIREE Carmen	X		
Monsieur LEJEUNE Jean-Claude		X	Monsieur Jean-Yves CHATELIN
Madame DELAUNE Estelle	X		

Ouverture de séance

Mesdames Valérie COSSALTER et Estelle DELAUNE sont nommées secrétaires de séance

Madame Catherine BOSC est nommée auxiliaire de séance

POUVOIRS : 2

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURE DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame le Maire ayant demandé aux élus la possibilité de modifier l'ordre du jour, à l'unanimité, il est rajouté le point concernant la demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère sur l'accessibilité des E.R.P.

➤ **SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT– Avenue Emile Romanet – Exposé du cabinet d'études MERLIN**

La rue Emile Romanet est équipée actuellement d'un collecteur unitaire de diamètre 400. Des contraintes techniques font que la mise en place d'un réseau séparatif ne peut être envisagée. Il est donc nécessaire de maintenir un réseau unitaire avec mais avec un diamètre supérieur de 800.

➤ **Décisions du Maire**

En vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal, Madame le Maire signale les décisions prises pour les marchés publics :

- N° 2012-2 – Marché concernant l'audit énergétique de la Maison des Loisirs à A3 SEREBA Agence Sud, situé à Saint Vincent de Mercuze (Isère) pour un montant global de 3 300.00 euros H.T soit 3 946.80 T.T.C.
- N° 2012-3 – Marché concernant la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place de la Liberté à EWEN LE ROUIC PAYSAGE situé à Lyon 1^{er} (Rhône) pour un montant global de 21 150.00 euros H.T soit 25 295.40 T.T.C.

1. Délibérations

N° 2012 – 7 - FINANCES LOCALES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET DU COMPTE DE GESTION 2011 – BUDGET EAU
--

Madame Isabelle DUGUA, Maire, cède la parole à Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, mais reste présente jusqu'au vote des comptes administratifs en correspondance avec les comptes de gestion 2011 du trésorier.

Section de Fonctionnement

Les principales **RECETTES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	70	Produits des services	48 453.39 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	639.00 €
-	002	Résultat de fonctionnement reporté	22 216.01 €
	TOTAL		71 308.40 €

Les principales **DEPENSES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	66	Charges financières	452.73 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	4 388.01 €
	TOTAL		4 840.74 €

Section d'Investissement

Les principales **RECETTES** de la Section d'Investissement sont :

-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissement)	4 388.01 €
-	001	Solde d'exécution reporté	12 879.07 €
-	041	Opérations patrimoniales	3 670.89 €
-	13	Subvention d'investissement	3 746.00 €
-	27	Autres immobilisations financières	3 670.89 €

TOTAL **28 354.86 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section d'Investissement sont :

-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	639.00 €
-	041	Opérations patrimoniales	3 670.89 €
-	13	Subvention	5 400.00 €
-	16	Emprunts, dettes	2 552.47 €
-	23	Installations en cours	3 869.28 €
-	20	Immobilisations incorporelles	29 098.68 €

TOTAL **45 230.32 €**

La section de FONCTIONNEMENT présente des RECETTES pour un montant de **71 308.40 €** pour des DEPENSES d'un montant de **4 840.74 €** soit un excédent de **66 467.66 €**

La section d'INVESTISSEMENT présente des RECETTES pour un montant de **28 354.86 €** pour des DEPENSES d'un montant de **45 230.32 €** soit un déficit de **- 16 875.46 €**

L'excédent global de ces deux sections s'élève à **49 592.20 €**

Après avoir entendu le compte administratif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité - Madame Isabelle DUGUA, Maire, ayant quitté la salle pendant le vote,

❖ **APPROUVE** le Compte Administratif 2011 du budget Eau qui est conforme au compte de gestion 2011 du receveur municipal.

N° 2012 – 8 - FINANCES LOCALES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET DU COMPTE DE GESTION 2011 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Les principales **RECETTES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	70	Produits des services	54 905.36 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	8 182.90 €
-	002	Excédent d'exploitation	23 343.19 €

TOTAL **86 431.45 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	011	Charges à caractère général	91.98 €
-	65	Autres charges de gestion courante	31 775.55 €
-	66	Charges financières	4 850.83 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	15 340.00 €
-	67	Charges exceptionnelles	6 000.00 €

TOTAL **58 058.36 €**

Section d'Investissement

Les principales **RECETTES** de la Section d'Investissement sont :

-	1068	Réserves	33 097.43 €
-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	15 340.00 €
-	001	Solde d'exécution reporté	36 007.57 €

TOTAL **84 445.00 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section d'Investissement sont :

-	16	Emprunts, dettes	9 348.40 €
-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	8 182.90 €

TOTAL **17 531.30 €**

La section de FONCTIONNEMENT présente des RECETTES pour un montant de **86 431.45 €** pour des DEPENSES d'un montant de **58 058.36 €** soit un excédent de **28 373.09 €**.

La section d'INVESTISSEMENT présente des RECETTES pour un montant de **84 445.00 €** pour des DEPENSES d'un montant de **17 531.30 €** soit un excédent de **66 913.70 €**

L'excédent global de ces deux sections s'élève à **95 286.79 €**.

Après avoir entendu le compte administratif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité - Madame Isabelle DUGUA, Maire, ayant quitté la salle pendant le vote,

❖ **APPROUVE** le Compte Administratif 2011 du budget Assainissement qui est conforme au compte de gestion 2011 du receveur municipal.

N° 2012 – 9 - FINANCES LOCALES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET DU COMPTE DE GESTION 2011 – BUDGET COMMUNE
--

Section de Fonctionnement

Les principales **RECETTES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	013	Atténuation de charges	13 009.40 €
-	70	Produits des services	122 985.94 €
-	73	Impôts et taxes	982 940.68 €
-	74	Subventions d'exploitation	386 880.00 €
-	75	Autres produits gestion courante	35 213.56 €
-	76	Produits financiers	4.59 €
-	77	Produits exceptionnels	3 888.31 €
-	002	Excédent de fonctionnement	758 408.13 €

TOTAL **2 303 330.61 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	011	Charges à caractère général	372 396.78 €
-	012	Charges du personnel	494 695.89 €
-	65	Autres charges gestion courante	231 364.07 €
-	66	Charges financières	3 700.74 €
-	042	Opérations d'ordre entre section	3 298.14 €

TOTAL **1 105 455.62 €**

Section d'Investissement

Les principales **RECETTES** de la Section d'investissement sont :

-	001	Excédent d'investissement reporté	289 048.13 €
-	10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	61 265.00 €
-	1068	Dotation fonds de réserves	182 881.87 €
-	13	subventions d'investissement	23 230.92 €
-	165	Dépôts et cautionnement	390.00 €
-	040	Opérations d'ordre entre sections	3 298.14 €
-	041	Opérations patrimoniales	861.15 €

TOTAL **560 975.21 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section d'investissement sont :

-	16	Emprunts et Dettes	49 580.17 €
-	20	Immobilisations incorporelles	11 554.29 €
-	204	subvention d'équipement versée	8 471.92 €
-	21	Immobilisations corporelles	140 267.40 €
-	23	Immobilisations en cours	69 009.02 €
-	041	Opérations patrimoniales	861.15 €

TOTAL **279 743.95 €**

La section de **FONCTIONNEMENT** présente des **RECETTES** pour un montant de **2 303 330.61 €** pour des **DEPENSES** d'un montant de **1 105 455.62 €** soit un excédent de **1 197 874.99 €**.

La section d'**INVESTISSEMENT** présente des **RECETTES** pour un montant de **560 975.21 €** pour des **DEPENSES** d'un montant de **279 743.95 €** soit un excédent de **281 231.26 €**.

L'excédent global de ces deux sections s'élève à **1 479 106.25 €**.

Après avoir entendu le compte administratif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité - Madame Isabelle DUGUA, Maire, ayant quitté la salle pendant le vote,

❖ **APPROUVE** le Compte Administratif 2011 du budget Commune qui est conforme au compte de gestion 2011 du receveur municipal.

N° 2012 – 10 - FINANCES LOCALES – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – BUDGET EAU

Considérant que le compte administratif du budget Eau 2011 présente les résultats suivants,

	Résultat de clôture 2010	Dont Virement Section Inv	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture	Reste à Réaliser 2011	Solde des RAR 2011	Chiffres pris en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	+ 12 879.07		- 29 754.53	- 16 875.46	D : - 42 400.46 R : 2 700.00	- 39 700.46	- 56 575.92
FONCT	+ 22 216.01		+ 44 251.65	+ 66 467.66			+ 66 467.66

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat car le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2011	+ 66 467.66
<u>Affectation obligatoire</u>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	+ 56 575.92
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (1068)	+ 9 891.74
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002)	+ 56 575.92
Total affecté au compte 1068	

RESULTAT A AFFECTER EN INVESTISSEMENT (1068) + 56 575.92
RESULTAT A AFFECTER EN FONCTIONNEMENT (R002) + 9 891.74

N° 2012 – 11 - FINANCES LOCALES – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Considérant que le compte administratif du budget Assainissement 2011 présente les résultats suivants,

	Résultat de clôture 2010	Dont Virement Section Inv	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture	Reste à Réaliser 2011	Solde des RAR 2011	Chiffres pris en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	+ 36 007.57		+ 30 906.13	+ 66 913.70	D : - 34 000.00	- 34 000.00	+ 32 913.70
FONCT	+ 23 343.19	+ 33 097.43	+ 5 029.90	+ 28 373.09			+ 28 373.09

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat car le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **CONSTATE** qu'aucune affectation n'est à faire.

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2011	+ 28 373.09
<u>Affectation obligatoire</u>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (1068)	
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002)	+ 28 373.09
Total affecté au compte 1068	

RESULTAT A AFFECTER EN INVESTISSEMENT (R001) + 66 913.70
 RESULTAT A AFFECTER EN FONCTIONNEMENT (R002) + 28 373.09

N° 2012 – 12 - FINANCES LOCALES – AFFECTATION DU RESULTAT 2011 – BUDGET COMMUNE

Considérant que le compte administratif du budget Commune 2011 présente les résultats suivants,

	Résultat de clôture 2010	Dont Virement Section Inv	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture	Reste à Réaliser 2011	Solde des RAR 2011	Chiffres pris en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	+ 289 048.13		- 7 816.87	+ 281 231.26	D : - 609 776.98	- 609 776.98	- 328 545.72
FONCT	+ 941 290.00	+ 182 881.87	+ 439 466.86	+ 1 197 874.99			+ 1 197 874.99

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat car le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2011	+ 1 197 874.99
<u>Affectation obligatoire</u>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	+ 328 545.72
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (1068)	
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002)	+ 869 329.27
Total affecté au compte 1068	+ 328 545.72

RESULTAT A AFFECTER EN INVESTISSEMENT (1068) + 328 545.72
 RESULTAT A AFFECTER EN FONCTIONNEMENT (R002) + 869 329.27

N° 2012 – 13
FINANCES LOCALES – VOTE DES TAXES – FISCALITE LOCALE

Les élus, ayant considéré les nouveaux projets 2012, ont constaté que l'autofinancement sur le budget communal permettait d'accomplir les investissements prévus sans augmentation de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti.

Madame le Maire propose donc de maintenir ces derniers à l'identique.

	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2012	Taux voté en 2012	Produit fiscal
Taxe habitation	1 452 000	8.50 %	123 420.00
Taxe Foncier Bâti	1 315 000	28 %	368 200.00
Taxe Foncier non Bâti	2 600	100 %	2 600.00
TOTAL			494 220.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ❖ **DECIDE** de ne pas augmenter les taux des 3 taxes.
- ❖ **VOTE** les taux proposés ci-dessus pour l'année 2012.

N° 2012 – 14
FINANCES LOCALES – VOTE DES SUBVENTIONS

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, présente à l'assemblée le tableau des subventions 2012. Ces dernières ont fait l'objet de discussion en commission.

Associations de la commune	2012
Sou des écoles	1 070.00 €
APEL St Nicolas	685.00 €
Association résident (Foyer Cantedor)	315.00 €
Centre de soin des Roches	1 250.00 €
Association culturelle des Roches	2 725.00 €
Association culturelle des Roches (Subvention exceptionnelle)	3 000.00 €
Club Loisirs Rochelois	1 750.00 €
Comité des fêtes	1 150.00 €
Comité de jumelage (subvention exceptionnelle)	1 500.00 €
Comité de Jumelage	650.00 €
A.H.F.E.H.M.A.S	300.00 €
Amicale Boule	200.00 €
UCAR	200.00 €
Ecole élémentaire publique (Sortie découverte CM1/CM2)	3 500.00 €
TOTAL	18 295.00 €

Associations Intercommunales	2012
FNACA	100.00 €
Association Familiale Intercommunale	300.00 €
Ass. Jeunesse Loisirs Culture de Condrieu (30€ pour les - de 20ans)	150.00 €
UCOL de Roussillon	155.00 €
Convention prêt UCOL	103.00 €
UCOL (cpte 6558 séjour Chambon (42,5/enf)	42.50 €
Amicale des sapeurs Pompiers Condrieu	130.00 €
Ecole des jeunes Sapeurs Pompiers Condrieu	130.00 €
Chambre des métiers de Vienne (100/enf)	200.00 €
Chambre des métiers du Rhône (110/enf)	220.00 €
Vivre ensemble à l'hôpital de Condrieu	100.00 €
FNATH Condrieu (Accidentés et handicapés)	50.00 €
Vivre libre St Clair	125.00 €
DDEN Secteur Vienne	40.00 €
Union Nationale des Parachutistes St clair du Rhône	100.00 €
Les Amis de la chanson	300.00 €
Rhodia Club Handisport	300.00 €
TOTAL	2 545.50 €
Associations Extérieures	2012
France ADOT 38 (don d'organes et tissu)	85.00 €
AFIPAEIM	560.00 €
Secours populaire	200.00 €
Secours Catholique	270.00 €
Prévention Routière	70.00 €
Croix Rouge	200.00 €
FRAPNA	50.00 €
L'outil en main (St Clair)	300.00 €
Centre Léon Bérard (cancéreux)	50.00 €
MFR (Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation)	42.50 €
Restaurants du cœur (Saint martin le Vinoux)	270.00 €
Total Associations Extérieures	2 097.50 €
Autres	7 062.00 €
TOTAL	30 000.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ❖ **VOTE à la majorité** la subvention exceptionnelle relative au comité de jumelage,
- ❖ **VOTE à la majorité** les subventions concernant l'A.H.F.E.H.M.A.S et l'amicale boule,
- ❖ **VOTE à l'unanimité** les autres subventions aux différentes associations telles que définies sur les tableaux ci-dessus.

<p>N° 2012 – 15 FINANCES LOCALES – VOTE DES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT - PARTICIPATIONS 2012</p>

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, présente à l'assemblée le tableau des participations 2012.

ADPAH (Aide à Dom.Pers.Agées).....	11 274.00 €
MAIRIE DE SAINT CLAIR	
Relais Assistantes Maternelles	7 200.00 €
Halte Garderie.....	8 000.00 €
CLSH.....	2 000.00 €
CENTRE CONVALESCENCE MAS DES CHAMPS.....	160.00 €
CENTRE MEDICO SCOLAIRE.....	195.00 €
OGEC	34 263.16 €
PARTICIPATION ECOLE EXTERIEURE COMMUNE D'ANNONAY (CONVENTION)	750.00 €
SIRCAT.....	611.00 €
SIGIS	89 540.00 €

Soit un total de 153 993.16 € arrondi à 154 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

❖ **VOTE** les participations telles que définies ci-dessus.

<p>N° 2012 – 16 - FINANCES LOCALES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE</p>
--

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le budget commune 2012.

La section de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **2 212 116.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

002	Excédents antérieurs reportés	869 329.27 €
013	Atténuation de charges	5 200.73 €
70	Produits de gestion courante	118 550.00 €
73	Impôts et taxes	922 630.00 €
74	Dotations et participations	261 166.00 €
75	Autres produits gestion courante	35 000.00 €
77	Produits exceptionnels	240.00 €
	TOTAL	2 212 116.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

011	Charges à caractère général	604 493.59 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	593 300.00 €
65	Autres charges gestion courante	256 700.00 €
66	Charges financières	3 156.41 €
67	Charges exceptionnelles	113 153.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	52 205.00 €
023	Virement section investissement	582 177.01 €
042	Opérations d'ordre entre section	6 930.99 €
	TOTAL	2 212 116.00 €

La section d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **1 333 866.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	281 231.26 €
021	Virement de la section de fonctionnement	582 177.01 €
024	Produits des cessions	15 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	6 930.99 €
041	Opérations patrimoniales	31 000.00 €
10	Dotations fonds divers	38 282.00 €
1068	Dotations autres réserves	328 545.72 €
13	Subventions d'investissements	50 699.02 €
	TOTAL	1 333 866.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

20	Immobilisations incorporelles	105 912.50 €
204	Subventions d'équipement versées	20 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	1 053 612.68 €
16	Emprunts et dettes assimilés	43 761.33 €
020	Dépenses imprévues	79 579.49 €
041	Opérations patrimoniales	31 000.00 €
	TOTAL	1 333 866.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **ADOPTE** le budget primitif 2012 de la commune.

N° 2012 – 17 - FINANCES LOCALES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 – EAU

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le budget eau 2012.

La section de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **95 400.00 €**.

Les principales **RECETTES** sont :

002	Excédents antérieurs reportés	9 891.74 €
042	Opérations d'ordre entre sections	735.00 €
70	Ventes (eau)	84 773.26 €
	TOTAL	95 400.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

023	Virement à la section d'investissement	81 638.35 €
011	Charges à caractère général	8 500.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	4 468.93 €
66	Charges financières	792.72 €
	TOTAL	95 400.00 €

La section d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **710 500.00 €**.

Les principales **RECETTES** sont :

1068	Dotations fonds de réserve	56 575.92 €
021	Virement de la section d'exploitation	81 638.35 €
040	Opérations d'ordre entre sections	4 468.93 €
041	Opérations patrimoniales	114 530.00 €
13	Subventions d'investissement	41 132.00 €
1641	Emprunts en euros	393 724.80 €
27	Autres immobilisations financières	18 430.00 €
TOTAL		710 500.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

001	Solde d'exécution d'inv. Reporté	16 875.46 €
040	Opérations d'ordre entre sections	735.00 €
041	Opérations patrimoniales	114 530.00 €
16	Emprunts en euros	2 850.00 €
20	Immobilisations incorporelles	28 820.00 €
21	Immobilisations corporelles	460 979.54 €
23	Immobilisations en cours	85 710.00 €
TOTAL		710 500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **ADOPTE** le budget primitif 2012 de l'eau.

N° 2012 – 18 - FINANCES LOCALES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 – ASSAINISSEMENT
--

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le budget assainissement 2012.

La section de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **111 926,00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

002	Excédent antérieur reporté	28 373.09 €
042	Opérations d'ordre entre sections	
777	Dotation subvention d'investissement	8 013.10 €
70	Ventes (Assainissement)	75 539.81 €
TOTAL		111 926,00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

011	Charges à caractère général	8 039,90 €
023	Virement à la sect° d'investis	61 384,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	
6811	Dotations aux amortissements	15 002,10 €
65	Charges diverses de gestion courante	23 000.00 €
66	Charges financières	4 500.00 €
TOTAL		111 926,00 €

La section d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **251 380.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

001	Excédent antérieur reporté	66 913.70 €
021	Virement de la section de fonct	61 384.00 €
13	Subvention d'investissement	2 445.00 €
16	Emprunts	83 288.20 €
27	Autres immobilisations financières	3 147.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	
	2815 amortissements. Réseaux adduction eau	15 002.10 €
041	Opérations patrimoniales	19 200.00 €
	TOTAL	251 380.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

20	Immobilisations incorporelles	36 999.05 €
21	Immobilisations corporelles	167 440.00 €
23	Immobilisations en cours	10 000.00 €
16	Emprunts en euro	9 727.85 €
040	Opérations d'ordre entre sections	
	1391 Subventions d'équipement	8 013.10 €
041	Opérations patrimoniales	19 200.00 €
	TOTAL	251 380.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **ADOpte** le budget primitif 2012 de l'assainissement.

N° 2012 – 19

RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois pour permettre un avancement de grade.

Madame le Maire propose une modification du tableau des effectifs :

- par la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1ère classe pour avancement.

Cadre d'emploi	Grade d'origine	Grade d'avancement	nombre	Date d'effet	Durée
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	01/07/2012	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs tel que définie ci-dessus

N° 2012 – 20

ADMINISTRATION GENERALE /FINANCES - ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION A TITRE GRATUIT

La commune peut, dans des cas exceptionnels, accorder une concession gratuite, après avis du conseil municipal. Il s'agit d'une situation d'une extrême rareté concernant une congrégation dont il est reconnu, de notoriété publique, qu'elles ont œuvré pour la commune et que leurs actions ont été d'une telle importance qu'elles méritent une telle reconnaissance.

Madame le Maire soumet donc au Conseil Municipal la gratuité de la concession située dans le cimetière communal pour la congrégation des Sœurs de Jésus Serviteur située aux Roches de Condrieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution à titre gratuit de la concession dans le cimetière communal pour la congrégation des Sœurs de Jésus Serviteur.

N° 2012 – 21

ADMINISTRATION GENERALE /FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION – ACCESSIBILITE E.R.P.

Madame le Maire rappelle la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances entraînant une mise en conformité effective avant le 1er janvier 2015.

Dans ce cadre, la commune a la possibilité de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère concernant les travaux d'accessibilité des E.R.P.

Elle signale que le montant estimatif global des travaux est de 125 290 euros H.T.

Elle demande aux élus de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général.

Elle informe également que lors d'un futur conseil municipal, elle soumettra auprès de ses élus un plan de travaux pluriannuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer une demande de subvention concernant l'accessibilité des E.R.P. auprès du Conseil Général de l'Isère.

DIVERS**TIRAGE DES JURÉS D'ASSISES**

Madame le Maire informe que l'assemblée doit procéder publiquement au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2013 à partir de la liste électorale. Pour la commune des Roches de Condrieu, le nombre de jurés est fixé à deux, mais ce nombre doit être triplé pour effectuer le tirage.

Conformément aux dernières instructions de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, il conviendra de ne pas retenir les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2012 (jusqu'à l'année 1990) pour la constitution de cette liste préparatoire.

Numéro liste électorale	Nom & Prénom	Date de naissance
963	PABION Daniel	16.11.1949
1015	PEYSSONNEL Gisèle	14.07.1962
915	MONTABONNET épouse RAGUÉNÉS Bénédicte	25.02.1965
1210	SIBERT Franck	13.05.1974
1308	ZIOLKOWSKI épouse GAONA Marie-Claude	09.04.1954
1074	PROENCA Georges	08.01.1963

La séance du Conseil Municipal est levée à 22 h 25

Le Maire,
Madame Isabelle DUGUA